

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1012637/CAN300943/2305643

Date : 18/09/2023

Contact : CEDRIC DELPUECH

UI AURA (Auvergne Puy de Dôme)

52 RUE DE LA PARLETTE

63962 CLERMONT-FERRAND 9

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Auvergne Très Haut Débit ATHD

32 RUE CLOS NOTRE DAME

63000

CLERMONT-FERRAND

0676380056

laurent.picard@orangeconcessions.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de St-Flour

LE ROZIER

Village d'Entreprises - Coren

15100 SAINT-FLOUR

Permission accordée : selon la proposition d'implantation jointe

Saint-Flour le **26 SEP. 2023**

Pour le Président du Conseil départemental du Cantal
et par délégation

l'Adjoint au Chef de l'Agence de Saint-Flour


Jean-Claude TOURNIER

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15230 PIERREFORT - RD990.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	46		m. d'alvéole	92	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted

Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : Demande clientCréation de 46.00m de GC et pose d'une chambre sans fond sur conduite existante en traversée de route						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 30/10/2023						
Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL PRDI / DGT AGENCE DE SAINT-LOUR

Demande de: **ORANGE UI AUVERGNE**

Intitulé du chantier: **Raccordement particulier au réseau ORANGE**

Référence du chantier: **1012637/CAN300943/2305643**

Situé sur la Route Départementale n°: **990**

Commune de: **PIERREFORT**

Lieu-dit: **Rue de Salzet**

Observations, recommandations, prescriptions:

RD 990 PR 59+500 au PR 59+520 extension du réseau ORANGE(ATHD) sur 46 mètres

RD 990 au carrefour avec la Rue de l'Aubrac, le marquage au sol sera refait sur la zone impactée

proposition d'implantation valable un an à compter de la date du signature du représentant du Département

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



Delpuech Cedric
c=FR, o=Orange,
cn=Delpuech Cedric,
email=cedric.delpuech@orange.com
2023.09.26 09:08:16 +02'00'

L'Adjoint au Chef de l'agence de Saint-Flour

Le 26/09/2023

Jean-Claude TOURNIER

RD	PR début et fin	côté	Repère plan	Technique	Sous chaussée	de rive chaussée à 0,75 ml du bord	de 0,75 ml à L (profondeur tranchée)	au-delà de L	sous	numéro de schéma
990	59+500 à 59+518	D		TT	18 mètres				fossé	6-2
990	59+518 à 59+546	D	rue de l'Aubrac	TT	28 mètres					8

Schéma N° 8

Schéma n°8 sous chaussée RD catégorie 1 niveau 1 et 2a pour tranchée longitudinale

Schéma N° 6-2

Schéma n°8-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

TT: tranchée traditionnelle, TV: traversée sous chaussée F: fonçage FD: forage dirigé, MT: micro tranchée